

Révolutions de l'écrit et mutations des bibliothèques

par Roger Chartier*

Le principal défi de notre présent tient à ce que les différents registres de mutations qui ont transformé la culture écrite au fil des siècles se trouvent associés pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. La révolution du texte électronique est, en effet, tout à la fois une révolution de la technique de production et de reproduction des textes, une révolution de la matérialité et des formes du support de l'écrit et une révolution des manières de lire. Cette révolution ne peut donc pas être assimilée à l'invention de l'imprimerie, qui introduit une technique nouvelle mais sans modifier la forme même du livre ni bouleverser les relations à l'objet écrit. Elle ne peut pas l'être, non plus, à la naissance du *codex* aux premiers siècles de l'ère chrétienne, qui transforme radicalement le livre et impose ou permet un nouveau rapport à l'écrit, mais sans modifier la technique de reproduction des textes, l'écriture à la main.

Les mutations liées du présent nous obligent à penser de manière originale les traits fondamentaux qui transforment profondément notre relation à la culture écrite. Trois me semblent essentiels. En premier lieu, la représentation électronique de l'écrit modifie radi-

calement la notion de contexte et, du coup, le processus même de la construction du sens des textes. Elle substitue à la contiguïté physique qui rapproche les différents textes copiés ou imprimés dans un même livre, leur distribution mobile dans les architectures logiques qui commandent les bases de données et les collections numérisées. Par ailleurs, elle redéfinit la matérialité des œuvres en dénouant le lien immédiatement visible qui unit le texte et l'objet qui le porte et en donnant au lecteur, et non plus à l'auteur ou à l'éditeur, la maîtrise sur la composition, le découpage et l'apparence même des unités textuelles qu'il lit. Enfin, en lisant sur écran, le lecteur contemporain retrouve quelque chose de la posture du lecteur de l'Antiquité, mais – et la différence importe – il lit un rouleau qui se déroule en général

verticalement et qui se trouve doté de tous les repérages propres au *codex*: pagination, index, tables, etc. L'entrecroisement des deux logiques qui ont réglé les usages des supports précédents de l'écrit (le *volumen* puis le *codex*) définit, en fait, un rapport au texte tout à fait inédit.

Ce sont ces mutations qui rendent urgente une réflexion tout ensemble historique et philosophique, sociologique et juridique, capable de rendre compte des écarts aujourd'hui manifestes et grandissants entre le répertoire des notions maniées pour décrire ou organiser la culture écrite dans les formes qui nous étaient familières et les nouvelles manières d'écrire, de publier et de lire qu'implique la modalité électronique de production, dissémination et appropriation des textes¹. Il nous faut repenser et redéfinir les catégories juridiques (propriété littéraire, copyright, droits d'auteur²), esthétiques (originalité, singularité, création), administratives (dépôt légal, bibliothèque nationale) ou bibliothéconomiques (catalogage, classification ou description bibliographique³) qui ont toutes été pensées et construites en relation avec une culture écrite dont les objets étaient tout différents des textes électroniques.

La publication électronique offre des possibilités intellectuelles qui invitent à réfléchir sur les formes nouvelles de la construction des discours de savoir et sur

* Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris)

les modalités de leur lecture. Le livre électronique ne peut pas être la simple substitution d'un support à un autre pour des œuvres qui resteraient conçues et écrites dans la logique ancienne de l'imprimé. Il permet d'organiser de manière nouvelle les relations entre la démonstration et les sources, l'organisation de l'argumentation, ou les critères de la preuve. Écrire ou lire cette nouvelle espèce de livre suppose de se déprendre des habitudes acquises et donne la possibilité de transformer les techniques d'accréditation du discours savant dont les historiens ont récemment entrepris de faire l'histoire et d'évaluer les effets : ainsi, la citation, la note en bas de page⁴, ou ce que Michel de Certeau appelait, après Condillac, la « langue des calculs⁵ ».

Chacune de ces manières de prouver la validité d'une analyse se trouve profondément modifiée dès lors que l'auteur peut développer son argumentation selon une logique qui n'est plus nécessairement linéaire et déductive mais ouverte, éclatée et relationnelle⁶ et dès lors que le lecteur peut consulter lui-même les documents qui sont les objets ou les instruments de la recherche⁷. L'hypertexte et l'« hyperlecture » qu'il permet et produit transforment les relations possibles entre les images, les sons et les textes associés par les connexions électroniques ainsi que les liaisons réalisables entre des textes fluides dans leurs contours et en nombre virtuellement illimité⁸. Dans ce monde textuel, la notion essentielle devient celle du lien, pensé comme l'opération qui met en rapport les unités textuelles découpées pour la lecture. En ce sens, la révolution des modalités de production et de transmission des textes est aussi une mutation épistémologique fondamentale⁹.

Mais, de ce fait, n'est-ce pas la notion même de « livre » qui se trouve mise en question ? Dans la culture imprimée, une perception immédiate associe une type d'objet, une catégorie de textes et des usages particuliers. L'ordre des discours est ainsi établi à partir de la matérialité propre de leurs supports : la lettre, le journal, la revue, le livre, l'archive, etc. Il n'en va plus de même dans le monde numérique où tous les textes, quels qu'ils soient, sont donnés à lire sur une même surface (l'écran de l'ordinateur) et dans les mêmes formes (celles décidées par le lecteur). Une continuité est ainsi créée qui ne différencie plus les différents genres ou répertoires textuels, devenus semblables dans leur apparence et équivalents dans leur autorité. De là, l'effacement des critères immédiats qui permettaient de distinguer, classer et hiérarchiser les discours. L'effet n'est pas mince sur la définition même du « livre » tel que nous l'entendons, c'est-à-dire à la fois comme un objet spécifique, différent d'autres supports de l'écrit, et comme une œuvre dont la cohérence et la complétude résultent d'une intention intellectuelle ou esthétique rendue perceptible par la matérialité même de l'objet qui la porte. La technique numérique bouscule ce mode d'identification du livre dès lors qu'elle rend les textes mobiles, malléables, ouverts et qu'elle donne des formes identiques à tous les genres textuels : courrier électronique, bases de données, sites Internet, livres, etc.

De là, la réflexion ouverte sur les catégories intellectuelles et les dispositifs techniques qui permettront de percevoir et de désigner certains textes électroniques comme des « livres », c'est-à-dire comme des unités textuelles dotées d'une identité propre. Cette

réorganisation du monde de l'écrit en sa forme numérique est un préalable pour que puissent être organisé l'accès payant en ligne et protégé le droit moral et économique de l'auteur¹⁰. Une telle reconnaissance, fondée sur l'alliance toujours nécessaire et toujours conflictuelle entre éditeurs et auteurs, conduira sans doute à une transformation profonde du monde électronique tel que nous le connaissons et qui a donné aux textes malléabilité, mobilité ouverture. Les « securities » destinées à protéger certaines œuvres (livres singuliers ou bases de données) et rendues plus efficaces avec le « e-book » vont sans doute se multiplier et, ainsi, fixer, figer et fermer les textes publiés électroniquement¹¹. Il y a là une évolution prévisible qui définira le « livre » et d'autres textes numériques par opposition avec la communication électronique libre et spontanée qui autorise chacun à mettre en circulation sur le « Web » ses réflexions ou ses créations.

La division ainsi établie porte le risque d'une hégémonie économique et culturelle imposée par les plus puissantes des entreprises multimédias et les maîtres du marché des ordinateurs. Mais elle peut aussi conduire, à condition d'être maîtrisée, à la reconstitution, dans la textualité électronique, d'un ordre des discours permettant de les distinguer selon la modalité de leur « publication », l'identité perceptible de leur genre et leur degré d'autorité.

Un autre fait peut, à terme, bouleverser le monde du numérique. Il découle de la possibilité, rendue pensable par la mise au point d'une encre et d'un « papier » électronique de détacher la transmission des textes électroniques de l'ordinateur (PC, portable ou

« e-book »). Grâce au procédé mis au point par des chercheurs du M.I.T. n'importe quel objet (y compris le livre tel que nous le connaissons encore avec ses feuillets et ses pages) serait susceptible de devenir le support d'un livre ou d'une bibliothèque électronique. Il faut seulement que cet objet soit muni d'un microprocesseur (ou qu'il soit téléchargeable sur l'Internet) et que ses pages reçoivent l'encre électronique qui permet de faire apparaître successivement sur une même surface des textes différents¹². Pour la première fois, le texte électronique pourrait ainsi s'émanciper des contraintes propres aux écrans qui nous sont familiers, ce qui romprait le lien établi (pour leur plus grand profit de certains) entre le commerce des machines électroniques et l'édition en ligne.

Même sans se projeter dans ce futur encore hypothétique et en pensant le « livre » électronique dans ses formes et ses supports d'aujourd'hui, une question demeure : celle de la capacité de ce livre nouveau à rencontrer ou produire ses lecteurs. D'une part, l'histoire longue de la lecture montre avec force que les mutations dans l'ordre des pratiques sont souvent plus lentes que les révolutions des techniques et toujours en décalage par rapport à celles-ci. De nouvelles manières de lire n'ont découlé immédiatement de l'invention de l'imprimerie. De même façon, les catégories intellectuelles que nous associons avec le monde des textes perdurent face aux nouvelles formes du livre. Rappelons qu'après l'invention du *codex* et l'effacement du rouleau, le « livre », entendu comme une simple division du discours, correspondait souvent à la matière textuelle qui aurait été contenue dans un ancien rouleau.

D'autre part, les avancées puissantes et quotidiennes du nouveau mode de communication de l'écrit ne doivent pas faire oublier que les lecteurs (et co-auteurs) potentiels des livres électroniques sont encore très minoritaires. Les écarts demeurent grands entre l'obsédante présence de la révolution électronique dans les discours (y compris dans celui-ci...) et la réalité des pratiques de lecture qui restent massivement attachées aux objets imprimés et qui n'exploitent que très partiellement les possibilités offertes par le numérique. Il nous faut donc être assez lucides pour ne pas prendre le virtuel pour un réel déjà là.

Enfin, la révolution électronique, qui semble d'emblée universelle, peut aussi approfondir, et non réduire, les inégalités dans le partage du savoir. Le risque est grand d'un nouvel « illettrisme », défini, non plus par l'incapacité de lire et écrire, mais par l'impossibilité de l'accès aux nouvelles formes de la transmission de l'écrit – qui ne sont pas sans coûts, loin de là. Dans le monde qui est le nôtre, blessé par l'analphabétisme, les inégalités et les exclusions, l'entrée de chacun dans la culture écrite requiert plus que la diffusion des techniques nouvelles. Elle exige une prise de conscience collective, des choix politiques et l'engagement de chacun, situés à distance de l'avenir idéal, tenu pour un présent déjà là, que promettent les prophètes intéressés du bonheur électronique¹³. Les techniques nouvelles de reproduction des textes et des images, tout comme les plus anciennes¹⁴, ne recèlent en elles-mêmes aucune immédiateté démocratique, aucune évidence éducative. Leurs usages et leurs effets seront ce que collectivement, à travers conflits et contradictions, les pouvoirs et les citoyens, décideront d'en faire¹⁵. Au monde lisse

et exclusif du numérique tout-puissant, il nous faut opposer la probable et utile coexistence des différents supports de la culture écrite et le constat de la résistance des pratiques aux techniques.

Comment, dès lors, situer le rôle des bibliothèques dans ces profondes mutations de la culture écrite ? Appuyé sur les possibilités offertes par les nouvelles techniques, notre siècle commençant peut espérer surmonter la contradiction qui a hanté durablement le rapport de l'Occident avec le livre. Le rêve de la bibliothèque universelle a durablement exprimé le désir exaspéré de capturer, par une accumulation sans manque, sans lacune, tous les textes jamais écrits, tous les savoirs constitués. Mais la déception, toujours, a accompagné cette attente d'universalité puisque toutes les collections, aussi riches fussent elles, ne pouvaient donner qu'une image partielle, mutilée de l'exhaustivité nécessaire.

Cette tension doit être inscrite dans la très longue durée des attitudes envers l'écrit. La première est fondée sur la crainte de la perte, ou du manque. C'est elle qui a commandé tous les gestes visant à sauvegarder le patrimoine écrit de l'humanité : la quête des textes anciens, la copie des livres les plus précieux, l'impression des manuscrits, l'édification des grandes bibliothèques, la compilation de ces « bibliothèques sans murs » que sont les collections de textes, les catalogues ou les encyclopédies¹⁶. Contre les disparitions toujours possibles, il s'agit de recueillir, fixer et préserver. Mais la tâche, jamais achevée, est menacée par un autre péril : l'excès. La multiplication de la production manuscrite puis imprimée fut très tôt perçue comme un terrible danger. La prolifération peut devenir chaos, et

l'abondance, obstacle à la connaissance. Pour les maîtriser, il faut des instruments capables de trier, classer, hiérarchiser. Ces mises en ordre ont été la tâche de multiples acteurs : les auteurs eux-mêmes qui jugent leurs pairs et leurs prédécesseurs, les pouvoirs qui censurent et subventionnent, les éditeurs qui publient (ou refusent de publier), les institutions qui consacrent et excluent, les bibliothèques qui conservent ou ignorent.

Face à cette double anxiété, entre perte et excès, la bibliothèque de demain – ou d'aujourd'hui – peut jouer un rôle décisif. Certes, la révolution électronique a paru signifier sa fin. La communication à distance des textes électroniques rend pensable, sinon possible, l'universelle disponibilité du patrimoine écrit en même temps qu'elle n'impose plus la bibliothèque comme le lieu de conservation et de communication de ce patrimoine. Tout lecteur, quel que soit le site de sa lecture, pourrait recevoir n'importe lequel des textes constituant cette bibliothèque sans murs, et même sans localisation, où seraient idéalement présents, en une forme numérique, tous les livres de l'humanité.

Le rêve a de quoi séduire. Mais il ne doit pas égarer. Tout d'abord, il faut rappeler fortement que la conversion électronique de tous les textes dont l'existence ne commence pas avec l'informatique ne doit aucunement signifier la relégation, l'oubli ou, pire, la destruction des manuscrits ou des imprimés qui auparavant les ont portés. Plus que jamais, peut-être, une des tâches essentielles des bibliothèques est de collecter, protéger, recenser et rendre accessibles les objets écrits du passé. Si les œuvres qu'ils ont transmises n'étaient plus communiquées, voire même si elles n'étaient

plus conservées, que dans une forme électronique, le risque serait grand de voir perdue l'intelligibilité d'une culture textuelle identifiée aux objets qui l'ont transmise. La bibliothèque du futur doit donc être ce lieu où seront maintenues la connaissance et la fréquentation de la culture écrite dans les formes qui ont été et sont encore majoritairement les siennes aujourd'hui.

Les bibliothèques devront être également un instrument où les nouveaux lecteurs pourront trouver leur voie dans le monde numérique qui efface les différences entre les genres et les usages des textes et qui établit une équivalence généralisée entre leur autorité. À l'écoute des besoins ou des désarrois des lecteurs, la bibliothèque est à même de jouer un rôle essentiel dans l'apprentissage des instruments et des techniques capables d'assurer aux moins experts des lecteurs la maîtrise des nouvelles formes de l'écrit. Pas plus que la présence de l'Internet dans chaque école fait disparaître d'elle-même les difficultés cognitives du processus d'entrée dans l'écrit, la communication électronique des textes ne transmet par elle-même le savoir nécessaire à leur compréhension et utilisation. Tout au contraire, le lecteur-navigateur du

numérique risque fort de se perdre dans des archipels textuels sans phare ni havre. La bibliothèque peut être l'un et l'autre.

Enfin, une troisième ambition pour les bibliothèques de demain pourrait être de reconstituer autour du livre les sociabilités que nous avons perdues. L'histoire longue de la lecture enseigne que celle-ci est devenue au fil des siècles une pratique silencieuse et solitaire, rompant toujours plus fortement avec les partages autour de l'écrit qui ont cimenté durablement les existences familiales, les sociabilités amicales, les assemblées savantes ou les engagements militants. Dans un monde où la lecture s'est identifiée à une relation personnelle, intime, privée avec le livre, les bibliothèques (paradoxalement peut-être puisque elles ont été les premières, à l'époque médiévale, à exiger le silence des lecteurs...) doivent multiplier les occasions et les formes de prises de parole autour du patrimoine écrit et de la création intellectuelle et esthétique. En cela, elles peuvent contribuer à construire un espace public où, comme le pensait Kant, peut et doit se déployer librement, sans restrictions ni exclusions, l'usage public de la raison, « celui que l'on fait en tant que *savant* pour l'ensemble

du *public lisant* », celui qui autorise chacun des citoyens « en sa qualité de savant, à faire publiquement, c'est-à-dire par écrit, ses remarques sur les défauts de l'ancienne institution¹⁷ ».

Les trois tâches ainsi proposées aux bibliothèques exigent beaucoup de ceux et celles qui en ont la charge. Il leur faut connaître et pratiquer les trois cultures de l'écrit : celle de l'ère numérique, du nouveau paradigme digital, celle de l'âge de l'imprimé, celle de l'écrit à la main¹⁸. Entre l'ancien et le nouveau monde textuel, entre les livres et les lecteurs, les bibliothécaires sont et demeureront d'indispensables « passeurs ». En ces temps de métaphores marines, celle-ci en vaut d'autres. Elle désigne l'importance, tout ensemble, éducative, culturelle et civique du métier qui est le vôtre.

1. Cf. entre autres, James J. O'Donnell, *Avatars of the Words : From Papyrus to Cyberspace*, Cambridge, Mass., London, Harvard University Press, 1998.

2. Cf. Peter Jaszi, « On the Author Effect : Contemporary Copyright and Collective Creativity », in *The Construction of Authorship : Textual Appropriation in Law and Literature*, Martha Woodmansee and Peter Jaszi, Editors, Durham et Londres, Duke University Press, 1994, pp. 29-56 ; Jane C. Ginsburg, « Copyright without Walls ? Speculations on Literary Property in the Library of the Future », *Representations*, 42, 1993, pp. 53-73 ; R. Grusin, « What is an Electronic Author ? Theory and the Technological Fallacy », *Configurations*, 3, 1994, pp. 469-483.

3. Roger Laufer, « Nouveaux outils, nouveaux problèmes », in *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, sous la direction de Marc Baratin et Christian Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 174-185.

4. Anthony Grafton, *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Editions du Seuil, 1998.

5. Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, p. 79.

6. Les nouvelles possibilités argumentatives offertes par le texte électronique sont discutées par David Kolb, « Socrates in the Labyrinth », in *Hyper/Text/Theory*, Edited by George P. Landow, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1994, pp. 323-344, et Jane Yellowlees Douglas, « Will the Most Reflexive Relativist Please Stand Up : Hypertext, Argument and Relativism », in *Page to Screen : Taking Literacy into Electronic Era*, Edited by Ilana Snyder, Londres et New York, Routledge, 1988, pp. 144-161.

7. Pour un exemple des liens possibles entre démonstration historique et sources documentaires (archives, cartes, chansons enregistrées) cf. les deux formes, imprimée et électronique, de l'article de Robert Darnton, « Presidential Address. An Early Information Society : News and the Media in Eighteenth-Century Paris », *The American Historical Review*, Volume 105, Number 1, February 2000, pp. 1-35 et AHR web page, www.indiana.edu/~ahr/.

8. Pour les définitions de l'hypertexte et de l'hyperlecture, cf. J. D. Bolter, *Writing Space : The Computer, Hypertext, and the History of Writing*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, 1991 ; George P. Landow, *Hypertext : The Convergence of Contemporary Critical Theory and Technology*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1992, réédition *Hypertext 2 : Being a Revised, Amplified Edition of Hypertext : the Convergence of Contemporary Critical Theory and Technology*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1997 ; Ilana Snyder, *Hypertext : The Electronic Labyrinth*, Melbourne et New York, Melbourne University Press, 1996, et Nicholas C. Burbules, « Rhetorics of the Web : Hyperreading and Critical Literacy », in *Page to Screen*, op. cit., pp. 102-122.

9. Cf., à titre d'exemples, pour la physique théorique, Josette F. de la Vega, *La Communication scientifique à l'épreuve de l'Internet*, Villeurbanne, Presses de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000, en particulier pp. 81-231, et pour la philologie, José Manuel Bleuca, Gloria Clavería, Carlos Sanchez et Joan Torruella, eds., *Filología e Informática. Nuevas tecnologías en los*

estudios filológicos, Bellaterra, Editorial Milenio et Universitat Autònoma de Barcelona, 1999.

10. Antoine Compagnon, « Un monde sans auteurs ? », in *Où va le livre ?* sous la direction de Jean-Yves Mollier, Paris, La Dispute, 2000, pp. 229-246.

11. Jean Clément, « Le e-book est-il le futur du livre ? », in *Les Savoirs déroutés. Experts, documents, supports, règles, valeurs et réseaux numériques*, Lyon, Presses de l'ENSIB et Association Doc-Forum, 2000, pp. 129-141.

12. Pierre Le Loarer, « Les substituts du livre : livres et encres électroniques », in *Les Savoirs déroutés*, op. cit., pp. 111-128.

13. Emilia Ferreiro, « Leer y escribir en un mundo cambiante », *26º Congreso de la Unión Internacional de Editores (Buenos Aires, 1 al 4 de mayo, 2000)*, Buenos Aires, 2000, pp. 95-109.

14. Walter Benjamin, « L'oeuvre d'art à l'ère de sa reproductivité technique », (1936), in Walter Benjamin, *L'homme, le langage et la culture. Essais*, Paris, Denoël/Gonthier, 1971, pp. 137-181.

15. Cf. Richard. A. Lanham, *The Electronic World : Democracy, Technology and the Arts*, Chicago, University of Chicago Press, 1993 ; Donald Tapscott, *The Digital Economy*, New York, McGraw-Hill, 1996, et Juan Luis Cebrian, *La red. Cómo cambiarán nuestras vidas los nuevos medios de comunicación*, Madrid, Taurus, 1998.

16. Luciano Canfora, *La Biblioteca scomparsa*, Palermo, Sellerio editore, 1986 [tr. fr. *La véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, Desjonquères, 1988], Christian Jacob, « Lire pour écrire : navigations alexandrines », in *Le Pouvoir des bibliothèques*, op. cit., pp. 47-83, et Roger Chartier, « Bibliothèques sans murs », in Roger Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 107-131.

17. Immanuel Kant, « Beantwortung der Frage : Was ist Aufklärung ?/ Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? », in *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Choix de textes, traduction, préface et note de Jean Mondot, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1991, pp. 71-86.

18. Robert C. Berring, « Future Librarians », in *Future Libraries*, R. Howard Bloch et Carla Hesse (eds), Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1995, pp. 94-115.